

Message du Conseil d'administration de votre SICAV

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons de la liquidation du compartiment JPMorgan Investment Funds - Global Multi-Asset Moderate Sustainable Fund, dans lequel vous détenez des actions. **Vous disposez de trois options, exposées ci-après.**

Veuillez prendre connaissance des informations importantes vous étant communiquées ci-dessous. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



Jacques Elvinger

Pour le Conseil d'administration

Message du Conseil d'administration de votre SICAV

Liquidation du Compartiment – ordres acceptés jusqu'au 12 mars 2025 à 14 h 30 CET

Motif de la liquidation

Le Compartiment n'a pas recueilli suffisamment d'actifs et ses perspectives de croissance sont limitées. Les actifs sous gestion pourraient diminuer à un niveau tel que le Gestionnaire financier ne sera plus en mesure de poursuivre l'objectif et la politique d'investissement du Compartiment. Le Conseil d'administration a par conséquent décidé qu'il serait dans le meilleur intérêt des actionnaires de procéder à la liquidation du Compartiment.

Vos options

- 1. Demander la conversion de votre investissement dans un autre Compartiment.** Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite. Veuillez lire attentivement le Document d'informations clés (DIC) de tout compartiment dans lequel vous envisagez de convertir votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus.
- 2. Demander le rachat de votre investissement.** Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite.
- 3. Ne pas intervenir et recevoir automatiquement les produits de liquidation.** Nous vous transmettrons les produits par le biais de la méthode de règlement enregistrée sur votre compte peu de temps après.

Nous vous invitons à passer ces options en revue avec votre conseiller fiscal et votre conseiller financier. Toutes ces options peuvent avoir des conséquences fiscales.

Quelle que soit l'option que vous choisissez, aucune commission de rachat ou de conversion ne vous sera imputée.

Si les actifs sous gestion du Compartiment devaient diminuer à un niveau tel que le Gestionnaire financier ne serait plus en mesure de poursuivre l'objectif et la politique d'investissement du Compartiment, il pourrait s'avérer nécessaire de liquider les positions du portefeuille afin de détenir uniquement des liquidités/quasi-liquidités et il serait renoncé à la Commission annuelle de gestion et de conseil. Dans ce cas, le Conseil d'administration peut liquider le Compartiment dès que possible avant le 12 mars 2025 afin de protéger au mieux les intérêts des actionnaires restants. Si le Conseil d'administration prend une telle décision, les actionnaires en seront informés sur la page « News and Fund Announcements » du site jpmorganassetmanagement.lu.

La liquidation

| | |
|--|--|
| Date de liquidation | 12 mars 2025 ou toute autre date antérieure jugée être dans l'intérêt des actionnaires |
| Date limite de réception des ordres de conversion/rachat | 12 mars 2025 à 14 h 30 (CET) |
| Votre Compartiment | JPMorgan Investment Funds - Global Multi-Asset Moderate Sustainable Fund |
| Lieu de dépôt des produits de liquidation non réclamés : | Caisse de Consignation, Luxembourg |

La SICAV

| | |
|--|--|
| Nom | JPMorgan Investment Funds |
| Forme juridique | SICAV |
| Type de fonds | OPCVM |
| Siège social | 6 route de Trèves L-2633 Senningerberg, Luxembourg |
| Tél. | +352 34 10 1 |
| Fax | +352 2452 9755 |
| Numéro d'enregistrement (RCS Luxembourg) | B49663 |

Le DIC, le prospectus et les derniers rapports financiers sont disponibles à l'adresse jpmorganassetmanagement.lu ou auprès du siège social.

Message du Conseil d'administration de votre SICAV

Votre Compartiment ne supportera que les coûts de transaction des titres ; tous les autres coûts liés à la liquidation seront payés par la société de gestion. Afin de garantir un processus de liquidation sans heurts et efficace, il est possible que votre Compartiment commence à liquider des actifs durant la période précédant la date de liquidation.

Dates clés

| | | |
|--|---|---|
| 12 mars 2025 à 14 h 30 (CET) Fin de la période de conversion/rachat sans frais | > 12 mars 2025 à 14 h 30 (CET) La liquidation est effectuée | > 17 mars 2025 Le produit de la liquidation sera distribué. |
|--|---|---|

Pour toute question sur les changements mentionnés, veuillez contacter le Siège social de la SICAV ou votre conseiller habituel. La dernière version du prospectus, traduit en français, et du document d'information clés (DIC), ainsi que le dernier rapport annuel et/ou semi-annuel de la SICAV mentionnée, traduits en français et néerlandais, sont disponibles gratuitement sur notre site www.jpmorganassetmanagement.be.

Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site de la Beama www.beama.be et sur notre site www.jpmorganassetmanagement.be.

LV-JPM56052 | BE_FR | 01/25
